

## Paiement du dividende

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Galenica SA du 3 mai 2023 a fixé comme suit le dividende par action nominative pour l'exercice 2022, payable à partir du 9 mai 2023 :

Dividende à partir du bénéfice au bilan CHF  $1.10^{1)}$ Dividende à partir des réserves issues d'apports de capital CHF  $1.10^{2)}$ Total dividende (brut) CHF 2.20

Le dividende sera versé aux actionnaires enregistrés directement à l'adresse indiquée par les actionnaires.

## Galenica SA

Le Conseil d'administration

Berne, le 4 mai 2023

<sup>1)</sup> Le dividende à partir du bénéfice au bilan est versé après déduction de l'impôt anticipé de 35%

<sup>2)</sup> Le dividende à partir des réserves issues d'apports de capital est versé sans déduction de l'impôt anticipé